

**Mairie de POIROUX 85440**  
**116 rue du Payré**  
**Département de la Vendée**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 06-11-2023

**N°74-2023**

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 30/10/2023

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Nicolas BOUREAU, Annie RENOUF, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Roger GOMET, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Laure de MAISONNEUVE, Sylvie LEBON, Frank RABILLE

Absents ou excusés :

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Francis CHUSSEAU

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Véronique DESMARICAUX,

Secrétaire : Annie RENOUF

**74-2023 VOTE DES SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS**

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter les subventions aux associations.

Mr Francis CHUSSEAU, intéressé, est sorti de la salle de Conseil Municipal lors du vote « subvention Anciens Combattants ».

Mr Stéphane CHAIGNE, intéressé, est sorti de la salle de Conseil Municipal lors du vote « subvention Les Coqs Sportifs ».

Mr Joseph BERNARD, intéressé, est sorti de la salle de Conseil Municipal lors du vote « subvention Les Coqs Sportifs ».

Mme Evelyne DRAPEAU, intéressée, est sortie de la salle de Conseil Municipal lors du vote « subvention au Club de 3<sup>ème</sup> âge »

Au vu des bilans fournis par les différentes associations et organismes, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes :

Club du 3 <sup>ème</sup> Age	281.00 €
Tennis club	368.00 €
Poiroux Autrefois	175.00 €
Secours catholique	92.00 €
OCCE Poiroux	607.00 €
Paniers Talmondais	59.00 €
Les Coqs Sportifs	375.00 €
Rased (30 euros par classe)	150.00 €
Comité de Parents d'élèves	2556.00 €

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le 20/11/2023

ID : 085-218501799-20231106-DELIB742023-DE

S<sup>2</sup>LO

Anciens combattants	303.00 €
AAPPMA	250.00 €
Les Bienfêteurs	Pas de dossier
Société de chasse	Pas de dossier

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme au registre en mairie

Le 10/11/2023  
Le Maire,  
Edouard de La BASSETIERE

